

Informations tarifaires annuelles 2021 / 2022

SCOLARITE

Les tarifs annuels sont calculés sur la base de 10 mois de scolarité (de septembre à juin)

Facturation annuelle fin septembre via le site « EcoleDirecte » - Règlement : 9 prélèvements (octobre à juin) ou versement sans appel au 15 octobre, 10 janvier et 10 avril.

Lors d'une inscription ou d'une réinscription une avance d'un montant de 120 euros par enfant est demandée. Remboursement si désistement uniquement en cas de force majeure (déménagement – maladie – séparation)

Les contributions familiales annuelles sont utilisées pour les investissements mobiliers et immobiliers ainsi que pour les activités liées à la spécificité de l'Enseignement Catholique. Elles sont calculées au plus juste et réévaluées chaque année. A cette somme s'ajouteront divers frais (demi-pension, garderie, étude, fournitures scolaires, photos scolaires, cahiers d'activités, voyages scolaires, l'option sports, participation **Prévention Secours Civique** niveau 1...).

Les contributions des collectivités territoriales (forfait communal pour les classes élémentaires, départemental pour le collège et régional pour le LP) liées au statut d'association avec l'état n'augmentent pas, l'organisme de gestion et les chefs d'établissements ont recours à la générosité volontaire des familles pour améliorer les conditions matérielles d'accueil et d'équipement pédagogiques. Vous pouvez donc librement choisir entre les 3 tarifs proposés : base, équilibre ou partenaire.

	Institution Sainte Marthe		
	Ecole Notre-Dame	Ecole	Collège Lycée professionnel
Frais d'inscription par famille	100€		
Cotisations annuelles à reverser par enfant	67€	73€	75€
*Apel cotisation annuelle par famille	22€	23€	
Location annuelle manuels scolaires	5€ par enfant du CP au CM2		5€ par élève
Caution des livres non encaissée	100€		
Participation sorties pédagogiques par enfant	15€ par enfant de Maternelle 20€ par enfant du CP au CM2		20€ par élève
Contribution familiale annuelle			
Base	672€	728€	751€
Equilibre	722€	778€	801€
Partenaire	772€	828€	851€

Une réduction de 15% de la contribution familiale est accordée pour le 2^{ème} enfant et 25% pour le 3^{ème} enfant.

*L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (Apel) participe à la vie des établissements à titre autonome. L'adhésion est facultative, vous pouvez faire une demande écrite au moment de l'inscription ou de la réinscription définitive pour qu'elle ne vous soit pas facturée, reconnaissant ainsi que vous ne bénéficierez pas d'aides à certaines activités, aux voyages, aux sorties et à l'abonnement à la revue « Famille éducatrice ».

Option sports		70€
Option Cambridge d'octobre à mai	196€	Frais d'inscription aux examens

SERVICES AUX FAMILLES

Demi-pension

Tarifs annuels	Notre Dame		Ste Marthe			
	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire et collège	*** Lycée professionnel	
					3 ^{ème} Prépa pro et Sde Pro	1 ^{ère} et Terminale Pro
1 repas semaine	192 €	207 €	196 €	223 €	198 €	165 €
2 repas semaine	384 €	414 €	392 €	446 €	396 €	331 €
3 repas semaine	576 €	621 €	588 €	669 €	594 €	496 €
4 repas semaine	768 €	828 €	785 €	892 €	792 €	662 €
Le carnet de 10 tickets	70 €					

***Périodes Formation en Entreprise déduites

Garderie du matin (par carte de 10)

Notre Dame		Ste Marthe	
De 7h30 à 8h20	A partir de 8h00	7h30 à 8h15	A partir de 8h00
20 €	10 €	20 €	10 €

Garderie du soir (par carte de 10)

Notre Dame		Ste Marthe maternelle
16h45 à 18h	16h45 à 17h15	16h45 à 17h45
20 €	10 €	20 €

Etude du soir élémentaire et collège (par carte de 10) Ste Marthe (du CP au CM2) De 16h45 à 17h45 25.00€

Pour information

- **Le lycée professionnel est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage**, votre entreprise peut donc demander à son organisme collecteur que nous en soyons les bénéficiaires (renseignements auprès de Mme Braun, secrétaire tél. : 04 94 48 53 71)
- **Enfin, la « fondation Saint Matthieu » reconnue d'utilité publique reçoit les dons** destinés à financer les projets de l'enseignement catholique.
<http://fondation-st-mathieu.org>

Contacts : Facturations : Mme SORMAY tél. : 04 94 48 55 87 ou messagerie EcoleDirecte
Prélèvements : Mme HAMM tél. : 04 94 48 56 55 ou messagerie EcoleDirecte
Comptes familles : Mmes HAMM et SORMAY